

Rapport Préparatoire aux Orientations Budgétaires 2025

Note de Synthèse – 27 Janvier 2025

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue un moment essentiel et rituel dans la vie municipale :

- Il est un **Outil de pilotage politique**, prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, et vise à définir la stratégie financière et la politique d'investissement de la collectivité pour l'année ;
- Il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités et participe à l'information des élus en favorisant la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant des discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Ayant une dimension démocratique puisqu'il consiste à discuter des orientations de l'exercice budgétaire et des engagements pris sur la durée du mandat en cours, le DOB a également **des vertus pédagogiques en offrant la possibilité à chacun, d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la commune.**

Devant préfigurer le budget de l'année dans ses grandes lignes directrices avant que celles-ci ne soient traduites en chiffres, les orientations budgétaires doivent nécessairement conjuguer les efforts passés d'une gestion prévoyante et raisonnable, mais aussi retracer la volonté d'investissement en étant capable de développer une vision prospective à moyen et long terme.

Reflète de la responsabilité collective à l'égard des concitoyens, les orientations budgétaires pour l'année 2025 s'inscrivent dans le programme sur la base duquel la majorité municipale s'appuie et s'engage pour répondre aux besoins de la ville, tel qu'elle l'a décliné dans son projet de mandature 2020-2026 :

- **Continuer à maintenir des finances saines tout en poursuivant les investissements sans grever le porte-monnaie des muros ;**
- **Poursuivre le changement physique de La Mure ;**
- **Défendre et renforcer le service public pour notre ville et notre territoire ;**
- **Animer, embellir et inscrire notre ville dans une dynamique de territoire ;**

... tout en s'appuyant sur les outils des dispositifs PVD (Petites Villes de Demain), ORT (Opération de Revitalisation des Territoires) et OPAH-ru dans lequel la ville de La Mure s'est officiellement lancée en 2021.

Le débat doit ainsi permettre d'expliquer, de discuter et de rappeler ces principes forts, attendus par les administrés, à travers des choix budgétaires équilibrés, pour la **réalisation de nouveaux investissements**, le **démarrage ou la programmation** d'un certain nombre de projets, **les réflexions qui s'imposent** afin de maintenir un cap... tout en gardant une vision globale sur les aménagements de la ville et les bonnes décisions à prendre, que ce soit à court, à moyen ou à long terme, dans toutes les thématiques de la vie communale.

- En prenant en compte un contexte économique national ;
- en s'adaptant aux nouvelles dotations des collectivités et aux mesures de la Loi de Finances ;
- en arbitrant des investissements majeurs en fonction de l'évolution des taux d'aides financières publiques sollicitées ;
- en connaissant la situation financière précise de la commune et ses capacités d'investissement ;
- en émettant des choix dans le fonctionnement de la collectivité ;

→ il s'agit de se poser les bonnes questions pour savoir ce que l'on souhaite réellement faire de La Mure sur les décennies qui viennent...



I - Un Contexte Général – L'environnement macro-économique

❖ **Monde : Les banques centrales desserrent l'étai, le risque géopolitique monte d'un cran**

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan entre 2024 et 2025 :
→ autour de 3%, avec des dynamiques régionales très différentes.

La plupart des banques centrales des pays avancés ont commencé à desserrer l'étai du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement devrait se poursuivre en 2025.



Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays.

L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration.

Sur le plan politique, l'élection américaine fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible.

En Europe, le gouvernement français qui ne dispose pas de majorité à l'assemblée nationale, et la coalition gouvernementale en Allemagne, présentent de sérieux signes de fragilités.

❖ **2024 - En Zone Euro : l'activité a fait mieux que prévu en fin d'année, mais cela va-t-il durer ?**

Scénario de croissance :

Prévision d'une croissance de 1.3% du PIB en 2025, contre 0.8% en 2024.

L'Espagne continue de surperformer, et l'activité a accéléré en France soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

L'économie allemande a échappé à la récession technique, tandis que l'Italie a calé avec une croissance nulle.

Sur le 4^{ème} trimestre 2024, croissance du PIB de +0.3% en zone Euro, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.



Inflation : tablons sur une inflation de 1.8% en 2025 (2.3% en 2024) et une inflation sous-jacente de 2.2% (après 2.9% en 2024)

L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro.

L'inflation sous-jacente est restée stable à 2.7%, montrant de nouveaux signes de persistance, en particulier dans les services, tandis que les prix des biens hors énergie ont légèrement accéléré.

L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente.

Risques :

Le résultat des élections américaines fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes.

Selon nos estimations, une hausse des tarifs douaniers de 10% conduirait à une baisse du PIB d'environ -0.5% après un an, et de -1% après trois ans.

❖ *En France : Retour à la réalité après les Jeux Olympiques ?*

Scénario de croissance :

Prévision d'une croissance du PIB de 0.9% en 2025 en France, suite à une croissance enregistrée à +1.1% en 2024.



Inflation :

En moyenne annuelle, prévision d'une inflation de 1.7% en 2025 (2.3% en 2024)

L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé.

L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise.

Risques : l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement en 2025 est très ambitieux, avec un risque élevé de ne pas atteindre cette cible, en particulier sans majorité à l'Assemblée Nationale.

L'emploi privé présente des signes d'essoufflement

Alors que l'emploi public continue de progresser, la dynamique de l'emploi privé s'essouffle.

Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

La croissance des salaires est stable à +2.9% en glissement annuel, avec des hausses plus marquées dans l'industrie (+3.4%) que dans le tertiaire et la construction.

Le taux de chômage a baissé de -0.2 point mi-2024 à 7.3% en France, mais reste au-dessus de la moyenne européenne.

Le taux d'activité est resté stable à 74.5%, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.

France : nouveau dérapage du déficit public en 2024

En 2024, le déficit public devrait atteindre 6.1%, ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement ; une situation inhabituelle en dehors des périodes de crise.

Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 60 milliards d'euros en 2025 pour ramener le déficit public à 5%.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

En pratique et en dépit de l'entrée de la France en procédure pour déficit excessif, l'effort de redressement budgétaire sera probablement plus lent :

- de nombreuses mesures présentées par le gouvernement manquent de détails, notamment en ce qui concerne le volet réduction des dépenses.

❖ *En Matheysine :*

En tant que ville centre de la Communauté de Communes de la Matheysine (C.C.M) et chef-lieu du canton Matheysine-Trièves, la ville de La Mure détient une large majorité de l'activité économique et du tissu associatif du territoire.

De même, La Mure accueille de nombreux services publics et associations, fréquentés par toute la population matheysine, ainsi que des équipements structurants de qualité dont elle assume seule le fonctionnement et l'entretien.

De ce fait, La Mure tient pleinement son rôle et **assume les charges de centralité** qui lui incombent, en jouant la carte de la solidarité au niveau de l'ensemble du territoire.



→ **Ce sont autant de services et d'équipements à entretenir et faire fonctionner.**

<p>Un siège de la Compagnie de Gendarmerie La caserne a été inaugurée en 2011 à La Mure, pour maintenir le siège de la compagnie couvrant un très vaste territoire (Oisans, Trièves, Matheysine). Les gendarmes y assurent une mission en faveur de l'ensemble du Sud-Isère. C'est un colossal investissement porté par la ville de La Mure, propriétaire des murs et qui louent les locaux (logements et bâtiments administratifs) à l'Etat</p>	<p><i>Des annuités pour le remboursement d'emprunt qui s'élèvent à 527 000 €.</i> Un reste à charge de 93 000 € par an pour la ville après encaissement des loyers. <i>+ des coûts pour travaux d'entretien des bâtiments à charge de la ville de La Mure.</i></p>
<p>Un exemple parmi d'autres : La Halle des Sports F. Marchiol Ouverte en janvier 2018, la Halle des Sports est un équipement sportif municipal accueillant des associations et scolaires. Un investissement initial de près de 4 millions d'euros. Un équipement très largement utilisé par les matheysins puisqu'il accueille plus de 2/3 de non-murois !</p>	<p><i>Sans compter les investissements : l'équipement représentait jusqu'à 2024 un</i> coût annuel de fonctionnement de plus de 100 000 € <i>... avec la mise en marche du réseau de chaleur depuis l'automne 2024, les dépenses énergétiques devraient diminuer pour cet équipement</i></p>
<p>Equipement culturel : L'école municipale de musique accueille actuellement 55% d'élèves non-murois. Son coût de fonctionnement est à charge de la ville de La Mure. Seules 10 communes du territoire ont signé la Charte avec l'école de <i>musique (La Morte, Monteynard, Marcieu, Mayres-Savel, Corps, La Motte Saint-Martin, N-Dame de Vaulx, Ponsonnas, St-Théoffrey, Châtel en Trièves)</i>, soulignant leur volonté de participer au financement du service et faisant profiter leurs administrés d'un tarif préférentiel.</p>	<p><i>Une masse salariale annuelle de 250 000 € pour l'Ecole de Musique.</i> <i>Une dizaine de pratiques instrumentales. Des pratiques en orchestres, des chorales, de l'éveil et de la formation musicale...</i> <i>10 enseignants + 1 secrétaire</i> <i>L'établissement accueille la moitié d'élèves habitant sur d'autres communes que La Mure.</i></p>
<p>Vie associative Environ 80 associations référencés sur la commune de La Mure, englobant associations sportives, culturelles, scolaires ou à vocation sociales et humanitaires. En 2023 : 47 associations subventionnées par la commune. Les enveloppes de subventions ne sont pas la seule manière d'aider le milieu associatif, loin de là ! Il faut en effet prendre en compte la mise à disposition gratuite des équipements et infrastructures qui nécessitent d'importants investissements de la collectivité, une maintenance régulière et des dépenses de fonctionnement liées à l'entretien, aux fluides, aux charges de personnel...</p>	<p><i>En 2024, ce sont 57 000 € de subventions qui ont été attribuées aux associations.</i> Plus de 300 000 € : c'est la somme liée au fonctionnement des équipements mis à la disposition (gratuite) des associations. <i>En rajoutant les lignes d'investissement des Plans Pluriannuels « Sport et Culture » en 2024</i> → c'est un montant supérieur à 400 000 € qui est dédié à la vie associative muroise chaque année.</p>
<p>Espace France Service Le CCAS de La Mure a officiellement été labellisé France Service en 2020 par la Préfecture de l'Isère. La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés de rapprocher le service public des usagers, en proposant des guichets uniques de proximité regroupant sur un même site plusieurs administrations. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires en particulier les zones rurales. Dans ce cadre, le CCAS reçoit de très nombreuses personnes du territoire : 10 632 passages en 2024, dont près de 7 500 dans le cadre de France Services.</p>	<p>35 500 € de travaux et mobiliers financés par la commune lors de l'ouverture de l'Espace France Service <i>Le lancement de ce service a engendré une augmentation du temps de travail des agents communaux du CCAS, avec une hausse du nombre d'usagers accueillis.</i> <i>Il est prévu en 2025 le recrutement d'un demi-équivalent temps plein supplémentaire.</i></p>

<p>Local d'accueil des Sans Domicile Fixe (SDF)</p> <p>Un local à La Mure d'accueil d'urgence des SDF pour tout le territoire.</p>	<p><i>Porté par la ville de La Mure dans un bâtiment communal, par convention avec l'association des Restos du Cœur. Ce local sera intégré dans la future Maison des Solidarités.</i></p>
<p>Multi-accueil (crèche) – structure municipale</p> <p>La crèche de La Mure « Des Roses et des Choux » accueille actuellement 30 enfants murois et 15 enfants d'autres communes du territoire.</p>	<p><i>Accueil d'1/3 d'enfants non-murois. Coût de fonctionnement annuel de près de : 240 000 € (dont charges de personnels, consommations de fluides et entretien des locaux)</i></p>
<p>Aire d'accueil des Gens du Voyage</p> <p>Créée sur un terrain communal de La Mure. Gérée par la ville de La Mure par convention financière avec la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM), cette dernière en ayant la compétence depuis 2017.</p>	<p><i>Intervention des services municipaux de La Mure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - régie → services administratifs - état des lieux, installation → Police municipale
<p>Projet de Maison des Solidarités... le chantier avance !</p> <p>Aujourd'hui, l'accueil des personnes en difficulté nécessite d'être repensé, les locaux hébergeant ces associations étant en grande partie vétustes, mal localisés et à la charge de la ville de La Mure.</p> <p>Les personnes accueillies sont issues de tout le territoire matheysin, y compris du Trièves. Une Maison des Solidarités sera un véritable outil à l'échelle de notre grand canton.</p> <p>Disposant d'une réserve foncière compatible avec ce projet (ancienne gendarmerie), la commune souhaite créer un lieu innovant afin de proposer aux associations et bénéficiaires, un vrai lieu évolutif et accessible, rassemblant sur un même site les acteurs de la solidarité et de l'insertion, et un Espace de Vie Social</p>	<p><i>Maître d'ouvrage : Ville de La Mure</i></p> <p><i>Un investissement important : 680 m² de surfaces à rénover. Un projet à 2.5 millions d'euros.</i></p> <p><i>Les travaux ont commencé au printemps 2024 pour une ouverture au 1^{er} semestre 2025</i></p> <p><i>Des coûts de fonctionnement futurs à charge de la ville de La Mure.</i></p>

- Ville centre de la Matheysine, La Mure est engagée depuis 2019 dans une stratégie globale de revitalisation de son centre bourg dans le cadre de l'ORT (**Opération de Revitalisation des Territoires**) en partenariat avec la **Communauté de Communes de la Matheysine** et l'Etat. Ses objectifs sont multiples : maintenir la qualité des services de santé, aider à l'amélioration de l'habitat dans le centre bourg, favoriser le développement commercial, offrir un cadre de vie encore plus agréable.

Fort de son engagement dans cette dynamique, la ville de La Mure a été sélectionnée parmi 1500 communes françaises pour intégrer le groupe des **Petites Villes de Demain (PVD)**.

Ce programme permet ainsi à la commune de disposer d'un soutien financier et technique de ses projets.

Aujourd'hui, la Mure pourra s'appuyer sur ce programme de revitalisation ambitieux à court, moyen et long terme (5, 10, 15 ans) qui s'articulera autour de 6 axes : Habitat, Economie, Cadre de Vie, Mobilité, Identité, et l'axe transversal de la Santé.

2021 a vu le lancement du dispositif PVD avec le démarrage de diverses études.

En 2022, une Maison des Projets a ouvert en centre-ville (interface entre la collectivité et la population).

Sur les deux dernières années, des ateliers thématiques ont pu se dérouler en présence d'élus et de différents acteurs (partenaires, associations, organismes publics...) pour aboutir à la présentation d'un plan d'action chiffré et phasé (« fiches action »). Les rendus pour la grande majorité des études ont été présentés.

La convention officielle « PVD valant ORT » a été signée en mairie de La Mure le 10 février 2023.

II – LE CONTEXTE FINANCIER COMMUNAL POUR ETABLIR LE BUDGET 2025

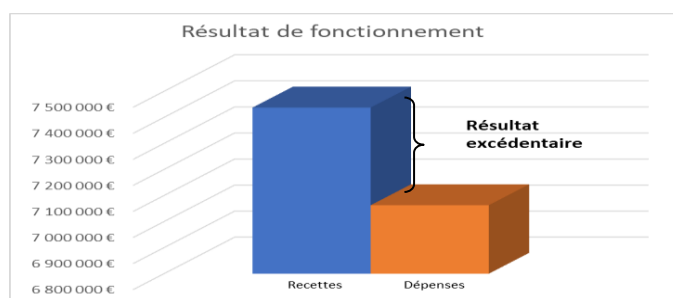
II – 1 – Situation des Finances au terme du Budget 2024

Le Compte Administratif (CA) 2024 étant connu, par chapitre, en Fonctionnement et en Investissement, l'élaboration du Budget Primitif 2025 doit s'appuyer en partie sur les chiffres de l'année précédente, en prenant en compte :

- les recettes des produits de services et de gestion courante estimées pour 2025,
- les charges de fonctionnement, en particulier les charges de personnel (cf. II-2),
- les recettes fiscales pour fixer les taux des taxes communales de 2025 (cf. II-3),
- les résultats du CA obtenus suite aux investissements réalisés,
- la récupération du FCTVA,
- l'encours de la dette de la collectivité et les annuités d'emprunts pour le nouvel exercice (cf. II-4).

Rappel des chiffres – Compte Administratif 2024 : (chiffres provisoires arrêtés au 20/1/2025)

Fonctionnement :	Recettes :	7 438 K€
	Dépenses :	7 063 K€
Investissement :	Recettes :	6 056 K€
	Dépenses :	5 709 K€



Recettes de Fonctionnement (CA 2024) :

Le CA 2024 laisse apparaître une augmentation des recettes de fonctionnement de 180 K€ par rapport au budget primitif. Les variations significatives apparaissent notamment :

- Des produits de services en hausse avec les redevances des concessions cimetières pour 20K€ ;
- Une baisse significative de 24K€ des reversements de droits de mutation malgré une anticipation réelle sur le budget primitif ;
- Des dotations et participations en hausse pour 128K €.

Dépenses de Fonctionnement (CA 2024) :

Les dépenses de fonctionnement en 2024 se sont élevées à 7 063 K€ alors qu'elles avaient été budgétées à hauteur de 7 256 K€, soit 193 K€ de moins.

La gestion rigoureuse quotidienne des frais de fonctionnement permet une maîtrise des dépenses :

- Sur les charges à **caractère général** : 86 k€ de moins que ce qui avait été budgété ;
- Sur les **charges de personnel** : 83K€ de moins par rapport au budget compte tenu des départs survenus au cours de l'année écoulée.

→ **Le compte administratif 2024 fait état d'un résultat positif de 374K€ en fonctionnement.**

Concernant l'Investissement :

La ville a réalisé et engagé pour **5 122 K€** de dépenses d'investissements en 2024 dont 2 020K€ de restes à réaliser. Figurent dans les dépenses d'investissements de cette année notamment le projet porté par la Ville de La Mure : la Maison des Solidarités à hauteur de 1 182K€ dépensés et 1 194K€ de restes à réaliser.

Les plans pluriannuels pour le quotidien des Murois représentent 316K€ en 2024. Les travaux de voirie ont représenté 653K€ sur cette année (dont rénovation Boulevard Paul Décard/Luyat).

Ont été réalisés entre autres (hors RAR) :

- Réhabilitation poteaux incendie
- Rénovation Salle cinéma théâtre
- Travaux de voiries
- Travaux rénovation Maison des Solidarités
- Acquisition véhicules
- Projet ORT
- Logiciels informatiques et matériels informatiques
- Travaux rénovation voirie Boulevard Décard/Luyat
- Aménagements PMR
- Eclairage public
- Aire de jeux pour enfants
- Etudes et levés topographiques
- Fibre vidéoprotection
- Travaux agencement école des Bastions
- Sécurisation abords école des Capucins
- Aménagement Territoire Napoléon
- Aménagement place pasteur
- Peinture école Capucins
- Allées et murs du cimetière
- Plantations forêt communal
- Programme ravalement de façades

Certains investissements ont été décalés sur la fin de l'année 2024 ou engagés pour 2025. C'est ainsi qu'est inscrite la somme de **2 020K €** en RAR (Restes A Réaliser) en dépenses d'investissements.

→ La somme de **1 227K €** est inscrite en RAR au titre des subventions à percevoir (en recettes d'investissement).

Pour le budget 2024 :

- Une Epargne brute de **912 K€** (c'est la somme dégagée permettant de faire face aux remboursements des emprunts qui s'élevaient à 427K € en 2024)
- Une épargne nette de **485 K€ €** (une diminution expliquée par les produits exceptionnels relatifs aux cessions immobilières réalisées en 2023).

En **s'appuyant sur les résultats du CA 2024** et en prenant en compte les éléments budgétaires 2025 (subventions attendues, masse salariale, taux communaux d'imposition, dotations de l'Etat, annuités d'emprunts, situation sanitaire...) pour la préparation du Budget Primitif :

→ les sections « **Fonctionnement** » et « **Investissement** » du **Budget 2025** en cours d'élaboration sont estimées comme suit :

- Fonctionnement : **7 390 K€**
- Investissement : **5 551 K€**

Comme souhaité par le gouvernement sur la Loi de Programmation des Finances Publiques :

→ *La collectivité doit participer à l'effort demandé de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique, notamment en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.*

→ *Cela doit donc passer par une **maîtrise des dépenses annuelles de fonctionnement** (décision largement anticipée depuis plusieurs années).*

*Il s'agira de continuer sur cette lancée, avec toujours plus de **rigueur sur la section de fonctionnement** et une veille accentuée sur l'évolution des dépenses.*

II – 2 – La masse salariale à la ville de La Mure

Une maîtrise des effectifs et de la masse salariale :

Les charges engendrées par la masse salariale représentent une ligne financière importante dans le budget de fonctionnement de la collectivité.

→ Il est essentiel de veiller de très près à la maîtrise de cette dépense afin de respecter les objectifs fixés pour la gestion du personnel et de ne pas dépasser l'enveloppe inscrite dans la ligne budgétaire correspondante.

La ville de La Mure a évolué et a su s'adapter aux besoins, avec de nouvelles contraintes, de nouvelles compétences, de nouveaux équipements, etc...

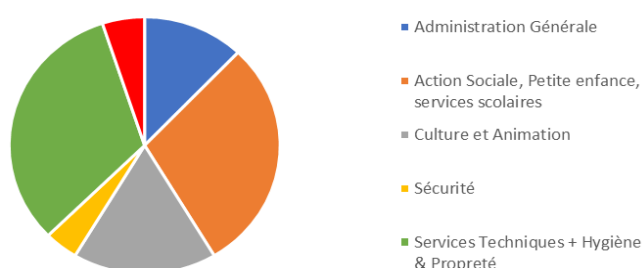
Evolution des effectifs depuis 2015 :

- en 2015 : 100 agents représentant **78.23** équivalents temps plein
- en 2024 : **99** agents représentant **79.09** équivalents temps plein

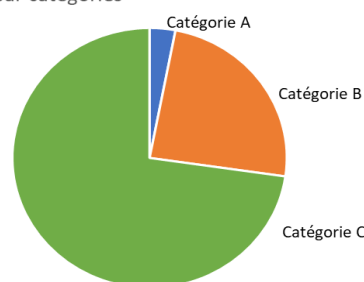
Tableau des effectifs au 31/12/2024
(réf. Rapport Social Unique)

	SITUATION		CATEGORIES		
	Nombre	Equivalent Temps plein	A	B	C
Administration Générale	12	11.91	2	3	7
Action Sociale, Petite enfance, services scolaires	29	19.03	1	8	20
Culture et Animation	17	10.90	0	11	6
Sécurité	4	3.69	0	1	3
Services Techniques + Hygiène & Propreté	32	29.10	0	0	32
Sport et Jeunesse	5	4.46	0	1	4
TOTAUX	99	79.09	3	24	72
%	100%		3.03%	24.24%	72.73%

Effectifs par domaine



Effectifs par catégories



- Les charges de personnel en 2024 : **3 337 199 €** (3 420 000 € avaient été inscrits au BP)
- Prévisions pour charges de personnel en 2025 : **3 440 000 €**

II – 3 – La Fiscalité communale

→ La volonté de la municipalité tend à rapprocher les taux de la Taxe Foncière sur le Bâti au niveau des moyennes nationales et départementales des villes d'une même strate (communes de 5000 à 10 000 habitants) proposant des services à l'échelle d'un territoire s'apparentant à celui de la CCM et pour lequel la ville de La Mure s'impose comme la ville centre et le chef-lieu du canton.

Pour information :

Taux moyens des taxes communales au **niveau départemental et national en 2023** (dernières moyennes connues)

	Moyenne départementale	Moyenne nationale	La Mure
Taxe d'Habitation	24.15 %	24.45 %	9.00 %
Taxe Foncière (bâti) :	47.51 %	39.42 %	44.90 %
Taxe Foncière (non bâti) :	62.95 %	50.82 %	50.00 %

Sur ces dernières années, **les taux muros** n'ont pas évolué avec néanmoins une baisse de 0.5 points du taux de la Taxe Foncière sur le Bâti en 2016.

Evolution :	2015	2016 à 2020	2021 à 2024	Proposition 2025
Taxe d'Habitation	9.00 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %
Taxe Foncière sur le Bâti	29.50 %	29.00 %	29.00 % (*+15.90%)	44.40% (-0.5 pts)
Taxe Foncière sur le Non-Bâti	50.00 %	50.00 %	50.00 %	50.00%

(*) En 2021, le législateur a demandé que le taux communal pour la **taxe Foncière sur le Bâti** soit modifié en intégrant à ce dernier le taux départemental de 15.90% : une opération neutre pour le contribuable étant donné que ce taux de 15.90% disparaissait pour la part départementale.

C'est ainsi qu'un taux de **TF sur le Bâti de 44.90%** (29% + 15.90%) **était appliqué depuis 2021.**

→ Dans son programme de campagne pour le mandat 2020-2026, **la municipalité avait annoncé son ambition de diminuer le taux d'imposition de la Taxe Foncière sur le Bâti.**

→ **Pour 2025**, volonté de maintenir les taxes communales (Foncières sur le non-Bâti et Habitation) aux mêmes taux que l'année précédente et **de diminuer de 0.5 point le taux de Taxe Foncière sur le Bâti passant ce dernier à 44.40%...** avec pour effet d'amoinrir l'augmentation annuelle des bases de valeurs locatives, et de minorer l'impact de l'augmentation (2024) de 2 points de la TEOM.

La municipalité tient à rappeler qu'elle ne souhaite en aucun cas « taxer » d'une manière supplémentaire les muroises et murois pour réaliser le projet de mandature décidé pour la ville.

Ce choix a pour mérite de montrer que la commune peut engager des projets et réaliser d'importants chantiers, faire fonctionner ses équipements à destination de tout un territoire, animer la ville,... **sans grever le porte-monnaie de ses administrés** par une pression fiscale accrue.

→ Montant de la recette **2024** en fonctionnement « Impôts et Taxes » = **4 288 K€**

→ D'après l'estimation, en restant sur des taux ci-dessous indiqués : pour **2025** « Impôts et Taxes » = **4 308 K€**

(montant estimatif à prendre en compte pour l'élaboration du Budget Primitif 2025 de la commune qui tient compte de l'évolution des bases données par la DGFIP).

II – 4 – La Dette de la collectivité

Compte tenu des dernières renégociations d'emprunts, la totalité de la dette communale s'est vue ainsi sécurisée avec exclusivement des taux fixes.

Ce taux d'endettement est gage d'une saine gestion de l'argent public mais aussi d'une certaine solidité financière.

Un emprunt a été souscrit en 2016 pour un montant de 2.5 M€ sur 20 ans à taux fixes.

Un nouvel emprunt de 2 M€ a été souscrit en 2024 : il n'a pour l'instant pas été perçu dans sa totalité (1.6 M€)

Ces emprunts ont permis de laisser à la ville une capacité de financement pour réaliser d'autres investissements dans diverses thématiques de la vie communale.

Avec ce dernier emprunt, le **montant de l'annuité par habitant** reste inférieur à la moyenne nationale pour les villes d'une même strate (5000 à 10 000 habitants) ; idem pour **l'encours de la dette par habitant** qui se situe aujourd'hui très en dessous de la moyenne nationale des villes de même strate.

Montant de l'annuité par habitant :

Moyenne nationale de la strate en 2023 : **100 € / hab (dernière valeur publiée)**

Annuité par habitant murois en 2020 : 86.78 € / hab

Annuité par habitant murois en 2021 : 87.88 € / hab

Annuité par habitant murois en 2022 : 89.25 € / hab

Annuité par habitant murois en 2023 : 90.16 € / hab

Annuité par habitant murois en 2024 : 91.07 € / hab

→ **Annuité par habitant murois en 2025 : 85.24 € / hab**

→ L'annuité par habitant reste toujours largement en dessous de la moyenne nationale des villes de même strate.

Encours total de la dette par habitant :

Moyenne nationale de la strate en 2023 : **767 € / hab (dernière valeur publiée)**

Encours de la dette par habitant murois en 2019 : 779.66 € / hab

Encours de la dette par habitant murois en 2020 : 714.83 € / hab

Encours de la dette par habitant murois en 2021 : 645.40 € / hab

Encours de la dette par habitant murois en 2022 : 574.01 € / hab

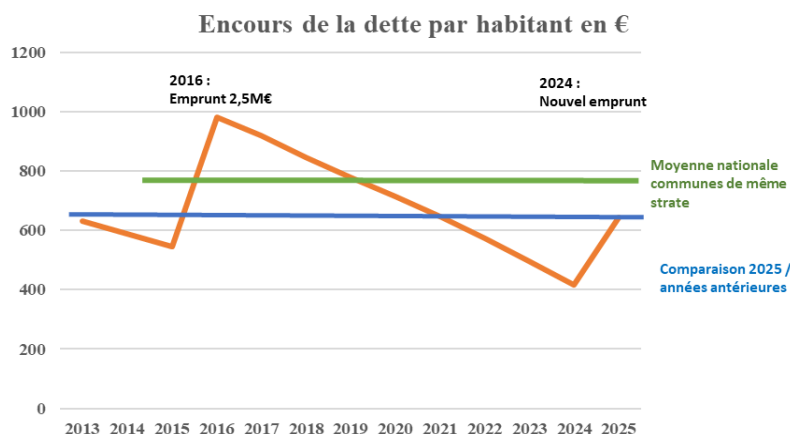
Encours de la dette par habitant murois en 2023 : 496.25 € / hab

Encours de la dette par habitant murois en 2024 : 415.35 € / hab

→ **Encours de la dette par habitant murois en 2025 : 642.30 € / hab**

Evolution de la dette depuis 2012, et perspective 2025 :

	Encours de la dette capital	Total des annuités (capital + intérêts)	Annuités par habitant	Encours de la dette par habitant
2012	3 378 625 €	410 953 €	79.03 €	649.74 €
2013	3 276 714 €	340 197 €	65.42 €	630.14 €
2014	3 061 571 €	343 934 €	66.14 €	588.76 €
2015	2 835 941 €	347 857 €	66.90 €	545.37 €
2016 (emprunt 2.5 M€)	5 099 313 €	445 466 €	85.67 €	980.64 €
2017	4 777 584 €	483 500 €	92.98 €	918.77 €
2018	4 400 803 €	451 045 €	86.74 €	846.31 €
2019	4 044 116 €	443 072 €	85.42 €	779.66 €
2020	3 686 374 €	447 517 €	86.78 €	714.83 €
2021	3 316 064 €	451 523 €	87.88 €	645.40 €
2022	2 932 598 €	455 968 €	89.25 €	574.01 €
2023	2 535 357 €	460 647 €	90.16 €	496.25 €
2024	2 123 692 €	465 645 €	91.07 €	415.35 €
2025 (5133 hab)	3 296 926 €	437 K€	85.24 €	642.30 €



II – 5 – Les Dotations

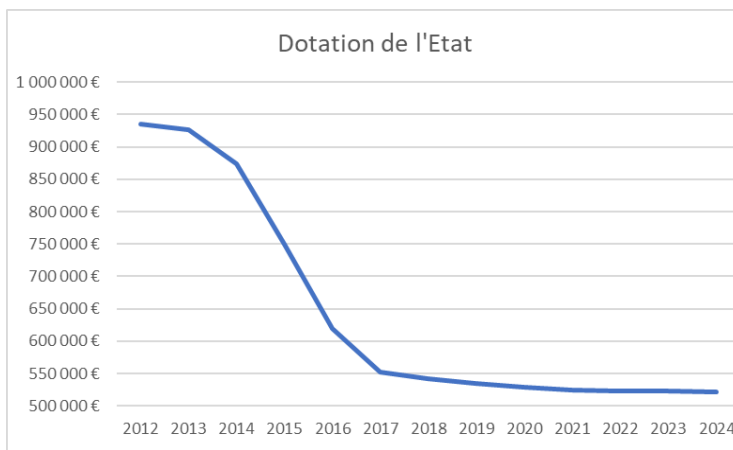
Evolution de la **Dotation Globale de Fonctionnement** - DGF (article 7411) depuis 2012 :

2012	934 926 €
2013	926 285 €
2014	873 501 €
2015	748 909 €
2016	618 928 €
2017	552 023 €
2018	542 472 €
2019	534 917 €
2020	529 001 €
2021	523 984 €
2022	523 087 €
2023	521 473 €
2024	521 832 €

Estimation de la **DGF pour 2025** :
reconduction du même montant de 521 K€ *

S'ajoutent à cette dernière la « dotation solidarité rurale » (586 K€) et la « dotation nationale de péréquation » (76 K€), soit un total de **1 183 K€**

* Pour la ville de La Mure, la DGF a perdu plus de 400 000 € annuels par rapport à 2012 !



→ **Concernant l'attribution de compensation versée à la commune par la Communauté de Communes de la Matheysine :**

En 2024, elle s'élevait à 860 321 €

En 2025, l'attribution de compensation s'élèvera donc à 860 321 € (sans évolution).

II – 6 – Evolution des Tarifications et Subventions

- Pour l'année 2025, concernant la **tarification communale** sur les **produits de services** perçus en recettes de fonctionnement, **il n'est pas prévu à ce jour des modifications de tarifs** pour les diverses prestations et services concernés.
- De même, pour les enveloppes des **subventions de fonctionnement** attribuées aux **associations** (sportives et culturelles) : les montants de 2024 **sont reconduits pour le Budget primitif 2025**.
- Les dotations communales aux budgets rattachés ou autonomes pour le CCAS et le budget aux affaires scolaires devraient rester identiques.

III – BUDGET - PROGRAMMATION EN 2025

Les 15 dernières années ont vu la construction et la rénovation de **nombreux équipements structurants** sur la commune.

Parallèlement d'imposants chantiers se sont concrétisés pour **changer physiquement l'image de La Mure** :

Cette image de la ville passe aussi par une **dynamique d'animations**, de festivités, de manifestations régulières ou événementielles que propose La Mure pour les habitants et les visiteurs, afin de s'exporter au-delà des frontières de son territoire et promouvoir la Matheysine à l'échelle nationale... voire internationale.

Il faut rappeler que la concrétisation des grands chantiers ne doit pas monopoliser les investissements vers ces seuls projets structurants.

→ En effet, comme s'y engage l'équipe municipale, **et tel que stipulé dans le projet de mandature**, il est prioritaire de garder constamment en vue « **la proximité et le quotidien des muros** » afin de répondre aux attentes des habitants qui vivent leur ville et leur quartier au quotidien.

Dans ce domaine, ce sont des actions qui s'inscrivent tout au long de l'année dans le fonctionnement de la collectivité pour offrir aux administrés les services attendus : propreté urbaine, entretien des espaces publics, voies communales, sécurité, déneigement, éclairage public, maintenance des équipements, établissements scolaires, petite enfance, service jeunesse, missions auprès des aînés, sport, culture, solidarité, handicap, accessibilité, accueil, conseils, environnement...

Le budget en **dépenses d'investissement 2025** est estimé à **5 552 K€** :

→ **437 K€** de remboursement de capital d'emprunt

→ **4 872 K€** en programme d'investissement

soit **2 020 K€** de Restes A Réaliser (RAR) et **2 852 K€** en « nouvelles opérations »

Pour l'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2024 :

→ Il est proposé d'affecter la totalité des **374 K€** du résultat 2024 sur la section d'investissement 2025

Concernant la récupération du FC TVA sur la section d'investissement :

→ Le FCTVA à inscrire en recettes d'investissement est estimé à **325 K€** en 2025.

III – 1 – Des investissements déjà engagés

Les « Restes à réaliser » (RAR) représenteront **2 020 K€** dans les dépenses d'investissement du Budget Primitif 2025 dont **144 K€** sur les Plans Pluri-annuels.

On y trouvera entre autres les programmes suivants :

- PPA Modernisation services culturels
- PPA Rénovation cimetière
- Etudes et relevés topographiques
- Opération 1 arbre 1 habitant
- Plan de sauvegarde
- Fibre optique départementale
- Maison des Solidarités
- Halle de la Grande Rue
- Travaux de voiries
- Aménagement territoire Napoléon
- Rénovation salle Cinéma théâtre
- Rénovation sanitaire accès PMR salle Pequinot
- Mise en sécurité église Notre Dame
- PPA Signalétique
- Vidéoprotection
- Aménagement Place Pasteur
- PPA Modernisation Equipements Scolaires
- Opération de Revitalisation des Territoires
- OPAH-RU
- Révision PLU
- Création préau Ecole des Bastions
- Eclairage Public
- Travaux accès rue Batiment Atticora
- Mobilier Urbain

III – 2 – Les chantiers et investissements en 2025

Sur le montant qui pourra être inscrit en nouvelles opérations d'investissement :

→ **2 850 K€** de nouvelles inscriptions budgétaires en dépenses d'investissement et notamment :

- Réfection toit Mairie : 400K€
- Réalisation d'un Pump track : 250K€
- Eclairage public : poursuite de la campagne de rénovation : 80K€
- Vidéoprotection : poursuite de l'installation de nouvelles caméras : 100K€
- Rénovation de l'entrée sud de la ville : 500K€
- Sécurisation et rénovation de la Halle : 400K€
- PLU : 50K€
- Travaux de voirie : 250K€
- Rénovation du parc informatique : 50K€
- Dotations sur les PPA : 200K€



Toiture Hôtel de Ville



Projet Pump track



Rénovation de la halle

Conformément au projet de mandature 2020-2026 de la nouvelle équipe municipale, une volonté forte est exprimée pour continuer à œuvrer de manière régulière et marquée sur **un plan de réfection des voiries et des trottoirs** :

- Continuer à travailler sur **l'état des lieux des voiries et des trottoirs** afin de proposer un plan de rénovation.
- Etudier les projets pour la **réfection de voies communales** de la vieille ville,
- Une somme de **250 K€** (hors RAR) sera inscrite au budget d'investissement 2025 pour de **nouveaux travaux sur les voiries communales** ; auxquels s'ajouteront les **500 K€** pour la réfection de l'entrée sud de la ville.

De même, en termes de sécurité, **la municipalité souhaite améliorer la qualité de son réseau de vidéoprotection** suite à un audit en partenariat avec les services de Gendarmerie, sur les besoins précis en matériel, lieux d'implantation des caméras, nombre de sites à équiper...

Des restes à réaliser sur la ligne « vidéoprotection et fibre communale » s'élèvent à 39 K€, et **100 K€** supplémentaires seront inscrits en section d'investissement.... soit une ligne **de 139 K€ en 2025** pour la vidéoprotection.

III – 3 – Les Plans Pluriannuels en 2025 (PPA)

Instaurés depuis plusieurs années dans différents secteurs de la gestion municipale, ces plans pluriannuels **offrent une réelle souplesse d'utilisation** pour le financement d'investissements programmés ou pour faire face à des urgences au cours de l'exercice.

La gestion en PPA est reconduite en 2025 pour la somme totale de **344 K€ dont 144 K€ de RAR**.

III – 4 – Les Subventions sur les programmes d'investissement en 2025

En prévision du budget 2025, la **somme de 2 177 K€** sera inscrite au titre des subventions d'investissement à percevoir.

Cette somme se décompose comme suit : **1 227 K€** en RAR (subventions à percevoir) et **950 K€** de nouvelles subventions (notamment les subventions attribuées pour la Maison des Solidarités à hauteur de **962 K€ restants à percevoir**).

IV – UN POINT SUR LES BUDGETS AUTONOMES ET ANNEXES

IV – 1 – Budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le CCAS a pour objectif de renforcer son rôle d'animateur de prévention et de développement social dans la commune en partenariat avec les institutions publiques ou privées.



Rappel du Compte Administratif 2024 du CCAS :

NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	105 995,33 €	27 037.70 €
DEPENSES	115 270.85 €	52 896,79 €
RESULTAT EXERCICE 2024	-9 275,52 €	- 25 859.09 €
REPORT EXERCICE 2023	24 444,72 €	42 616,52 €
RESULTAT FINAL AVANT RAR	15 169,20 €	16 757.43 €
RAR DEPENSES		21 829.80 €
TOTAL CUMULE	15 169,20 €	- 5 072.37 €

Des faits marquants en 2024 :

- **Maison des solidarités** : Mise en place du projet, avec projet de création d'un espace de vie social géré par l'association Cafes
- **Développement de l'Espace France Service de la Matheysine** : Le CCAS de la Mure a été labellisé en décembre 2020. Les partenaires de l'espace France Service de la Matheysine : CPAM / CARSAT / CAF/ DGFIP/ Pôle Emploi / MSA / La Poste / Ministère de l'Intérieur / Ministère de la Justice.
- **Maintien de l'Hébergement hivernal d'urgence**
- **Action envers les Seniors**
 - Spectacle Têtes Blanches : 319 personnes pour une valeur de **7 037,83 €**
 - Colis de Noël : 626 colis distribués, montant **25 428,85 €**
 - EHPAD La Maisoun et USLD (unité de soins de longues durées) : **1 161,60 €**
- **Nouvelle aide municipale : Pass P'tit Murois**
20 € par enfant du primaire, habitant la Mure, pour une adhésion à une association sportive ou culturelle.
Montant de 3200 € attribué en 2024 (160 pass)
- **Forum HandDysPensable - 2^{ème} édition**

La ville a reconduit les aides suivantes en 2024 :

- **Aide au maintien à domicile :**

ANNEE	NOMBRE DOSSIERS	MONTANT
2024	26	13 391,00 €
2023	42	15 216,20 €

- **Dossiers T.E.O.M :**

ANNEE	NOMBRE DOSSIERS	MONTANT
2024	61	2 130,00 €
2023	62 + 3 refus	2 140 €

- **Dossiers EAU :**

ANNEE	NOMBRE DOSSIERS	MONTANT
2024	66	2 360,00 €
2023	74 + 3 refus	2 600 €

Le CCAS a investi en 2024 :

Il y a eu **52 896,79 €** de dépenses d'investissement et 21 829.80 € en reste à réaliser.

Ce sont avant tout des travaux d'amélioration pour le PMR (trottoirs, escalier, rampe d'accès...) et des travaux d'isolation comme les fenêtres du local de la Belle Époque.

DES PRIORITES POUR L'ANNEE 2025

1. Poursuite du travail sur les projets de mandature

- Ouverture de la « Maison des Solidarités » dans les locaux de l'ancienne gendarmerie

2. Reconduire les différents dispositifs d'aides mis en place en direction du public

- Toutes les aides sont maintenues et notamment, la dernière, le **Pass P'tit Murois**.

3. Développement de France Services de la Matheysine

Maintien de l'activité de cet établissement, avec ses multiples permanences, ses journées « portes-ouvertes ».
Création d'un ½ équivalent temps-plein en 2025 dans ce service

4. Le maintien du soutien aux associations caritatives, d'aide à la personne...

Une enveloppe de **18 000 €** est prévue au budget 2025

5. Projet sur le thème du « Handicap »

- Organisation de la « Nuit du Handicap » le samedi 14 juin 2025 (nouveau)

IV – 2 – Budget annexe de l'Eau Potable

Projet de **Compte Administratif 2024** (chiffres arrêtés au 20/01/2025) du budget de l'Eau :

NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	371 K€	132 K€
DEPENSES	335 K€	231 K€
RESULTAT EXERCICE 2024	36 K€	- 99 K€
REPORT DE L'EXERCICE 2023	31 K€	359 K€
RESULTAT FINAL AVANT RAR	67 K€	260 K€

Le résultat provisoire du CA 2024 s'élève à 36K€. Ce résultat est impacté par la diminution des recettes à hauteur de 42K€ liée à des régularisations comptables exceptionnelles demandées par la Trésorerie.

Préparer l'avenir :

Suite à une prospective financière faite en 2018 et une analyse technique de son réseau de distribution d'eau potable, la collectivité a pu déterminer les investissements nécessaires à la modernisation, la sécurisation et la maintenance du réseau d'eau sur une période de 5 ans.

Cette étude a permis aussi à la commune de déterminer sa capacité d'endettement et a ainsi contracté un emprunt d'un million d'euros pour la réalisation de travaux de modernisation des réseaux d'eau potable.

En 2022, s'est achevée l'opération de changement des compteurs d'eau qui a permis la sécurisation et la fiabilisation de nos recettes de fonctionnement (ventes d'eau facturées au réel et non plus sur des estimations).

En 2024, le renouvellement du marché de prestation de service pour l'exploitation du système de distribution en eau potable de la commune a été conclu et permet donc de sécuriser le service.

En 2025, seront poursuivis les investissements concernant la modernisation et de la sécurisation de nos réseaux :

- Protection des **captages de Rif Bruyant** ;
- **Renouvellement de branchements** et divers ;
- **Modernisation** du réseau.

Tarification :

Malgré les engagements notés ci-avant, la municipalité ne souhaite pas impacter davantage les usagers, et de ce fait, **confirme sa volonté de ne pas augmenter le prix du m3 d'eau à La Mure.**

Pour rappel : Le **tarif communal de l'eau potable** (hors assainissement) à La Mure se décompose comme suit :

Charges liées à la distribution d'eau potable :	
• Abonnement annuel (part fixe)	20.00 €
• Consommation (tarif au m3)	0.75 €
Charges liées aux amortissements et investissements :	
• Abonnement annuel (part fixe)	10.00 €
• Consommation (tarif au m3)	0.20 €
Taxes des organismes publics :	
• Redevance consommation eau potable (par m3)	0.43 €
• Préservation des ressources en eau (par m3)	0.10 €
• Performance des réseaux d'eau potable (par m3)	0.01 €

Ainsi pour un foyer consommant 120 m3 à l'année, la facturation concernant l'eau potable représente **un tarif au m3 de 1.74 €.**

IV – 3 – Budget des Affaires Scolaires (budget rattaché sans autonomie financière)

Pour rappel,

Le BP 2024 du Budget des Affaires Scolaires s'élevait à 69 961.02€, comprenant **60 000 € de dotation du Budget général**.

La rentrée scolaire 2024/2025 a été marquée par la fusion des deux écoles maternelles réunies au sein des locaux de l'école maternelle des Bastions permettant ainsi une rationalisation importante des dépenses de fonctionnement.

Si le projet de fusion a pu engendrer de nombreuses inquiétudes auprès des parents et des enseignants au moment de son annonce, force est de constater que tout s'est parfaitement bien déroulé.

Pour l'exercice 2025, la municipalité a la volonté de maintenir le **même niveau de budget aux affaires scolaires** afin de poursuivre la prise en charge des fournitures scolaires principales, l'achat des livres mais également de matériel pédagogique, sportif et ludique. Les forfaits spectacles et cinéma ainsi que les transports scolaires seront également maintenus.

De même, nous continuerons à investir pour la modernisation des équipements scolaires.

V – POUR CONCLURE

Arriver à sortir à cette date un document cadre pour nos orientations budgétaires 2025 relève de la gageure vu le contexte politique et financier actuel.

En effet, nous devons nous projeter sur un exercice 2025 sans vision des dotations de l'État en ayant l'esprit que le Département, un de nos plus gros financeurs, a repoussé le vote de son budget et que la France n'a toujours pas voté le sien !

C'est dans ce flou financier que nous avons décidé de fixer nos grandes lignes budgétaires.

Avec une gestion saine et solide depuis de nombreuses années, la ville de La Mure sera tout de même dans la capacité de mener à bien un budget d'investissement de près de 5 millions d'euros en recourant à l'emprunt, tout en conservant un taux d'endettement en dessous de la moyenne nationale.

De même nous serons en capacité de tenir une de nos promesses de campagne, à contre-courant de la grande majorité des collectivités : baisser d'un demi-point le taux de taxe foncière sur le bâti pour atténuer l'augmentation des bases locatives.

Le mot d'ordre de la ville de La Mure, restant toujours le même : maîtriser les dépenses, optimiser les recettes, tout en ne grevant pas le porte-monnaie des muroises et des murois.
